LES TRACES DE CHAMPNIERS
CHARTE DU SPORTIF – ENGAGEMENT POST COVID-19
24/08/2021

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le strict respect des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'évènement LES TRACES DE CHAMPNIERS 2021

Je m'engage à :

1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'événement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

- ✓ Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
- ✓ Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
- ✓ Ne pas cracher au sol
- ✓ Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle>Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
- ✓ Respecter et laisser les lieux publics propres
- ✓ Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet…), …

3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.

4/ Comprendre qu'en prenant part à l'événement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.

7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours

8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'événement.

10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports

11/ Je m'engage à respecter les règles sanitaires spécifiques liées au COVID-19, la responsabilité des organisateurs ne pourra en aucun cas être engagée.

Nom, prénom

Date et Signature

1, rue des Grives Musiciennes - 16 430
05 45 69 88 98
www.mairie-champniers.fr
@mairiedechampniers